

Un rapport dénonce les banques qui financent la pollution plastique

[Actu-Environnement.com](https://www.actu-environnement.com) | 08 janvier 2021 | [Philippe Collet](#) | <https://www.actu-environnement.com/ae/news/rapport-financement-pollution-plastique-36850.php4#xtor=ES-6>

Après avoir ciblé le soutien apporté par les banques aux investissements dans les énergies fossiles, les ONG s'attaquent maintenant aux appuis financiers qu'elles considèrent être à l'origine de la pollution plastique. Publié le 7 janvier, en amont du *One Planet Summit* organisé le 11 janvier sur le thème de la biodiversité, le [document](#) expose (sur le modèle du *name and shame*) les principales banques « *qui financent la [pollution liée aux emballages plastique](#) ».*

Le rapport explique que les financements accordés par les banques à 40 acteurs clés de la chaîne d'approvisionnement des plastiques ont atteint 1 700 milliards de dollars entre janvier 2015 et septembre 2019, soit l'équivalent de 790 millions de dollars par jour. Les acteurs clés pris en compte sont des [producteurs de résines vierges](#) (comme BASF), des fabricants d'emballages plastique (tels que le Amcor/Bemis), des fournisseurs de produits de grande consommation (notamment le Français Danone) et des distributeurs (Amazon, par exemple). En l'occurrence, les dix principaux pourvoyeurs de fonds, Bank of America, Citigroup, JPMorgan Chase, Barclays, Goldman Sachs, HSBC, Deutsche Bank, Wells Fargo, BNP Paribas et Morgan Stanley, ont accordé 62 % de cette somme. Le rapport signale que deux banques françaises figurent parmi le « top 20 » : BNP Paribas, en 9^{ième} position avec 55,9 milliards de dollars prêtés, et la Société Générale, en 14^{ième} place avec 35,8 milliards de dollars prêtés.

« Alors que de nombreuses banques ont montré une certaine conscience du problème, aucune des 20 banques qui fournissent la part du lion du financement n'a développé de système de diligence raisonnable, de critères de prêt conditionnel ou d'exclusion de financement dans le secteur de l'emballage en plastique », déplore l'étude.

Le rapport formule trois demandes : que les banques subordonnent le financement des acteurs de la chaîne d'approvisionnement des emballages plastiques à la mise en œuvre des meilleures pratiques dans le domaine ; que les gouvernements rendent les banques redevables des dommages environnementaux associés aux activités qu'elles financent ; que les entreprises adoptent les meilleures pratiques disponibles pour réduire leur utilisation de plastique vierge et favoriser le réemploi des emballages plastique.

[Philippe Collet](#), journaliste, Rédacteur spécialisé

© Tous droits réservés Actu-Environnement Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#) ou [établissement d'un lien préformaté](#) [36850] / [utilisation du flux d'actualité](#).